

Depuis 1961, à la veille de l'indépendance, une République dominée par des membres de l'« ethnie » hutu a remplacé une monarchie pluriséculaire dominée par une aristocratie appartenant à l'« ethnie » tutsi. En 1973, une Deuxième République est proclamée à la suite d'un coup d'État militaire. Une nouvelle Constitution promulguée en 1978 énonce que tout Rwandais est dès sa naissance membre du parti unique, le Mouvement révolutionnaire national pour le développement (MRND). Le général Habyarimana est réélu président en 1988 avec 99,8 % des voix. Le Rwanda, qui bénéficie de très nombreuses aides internationales, publiques et privées, semble sans histoire, une Suisse des tropiques. On chante partout sa paysannerie laborieuse, son administration honnête et son christianisme rayonnant. Au lendemain du génocide, certains écrits de propagande prennent un goût particulièrement amer. En 1985, on pouvait lire dans un opuscule d'inspiration catholique¹ : « Remarquer l'importance sociale extraordinaire des paroisses campagnardes au Rwanda, havres de paix, d'équilibre et de sérénité, si précieuses pour leurs habitants confrontés aux âpres difficultés de la vie... La grande modération des principaux leaders, leur option démocratique et l'engagement chrétien de leur politique marquaient profondément le Rwanda nouveau ».

Mais à la fin des années 1980, la situation économique et politique se dégrade : effondrement des cours du café (la principale denrée d'exportation), montée de la corruption, mainmise sur le pouvoir d'une maffia régionale et clanique liée à la famille présidentielle, le groupe dit de la « petite maison » (*Akazu*), famine, opposition croissante des élites du centre et du sud du pays (aussi bien hutu que tutsi), arrivée au pouvoir à Kampala en 1986 d'un régime mettant fin à la guerre civile qui avait ruiné l'Ouganda depuis dix ans, ouverture du débat politico-ethnique au Burundi (le faux jumeau du Rwanda) depuis 1988, organisation de la diaspora tutsi rwandaise (environ 600 000 personnes exilées, notamment dans les pays voisins) qui revendique le droit à sa nationalité et au retour. Le 1^{er} octobre 1990, plusieurs milliers de ces réfugiés désertent l'Armée nationale de résistance (la NRA) ougandaise qu'ils avaient rejointe depuis 1983 et tentent un raid vers Kigali².

C'est le début d'une guerre civile qui semble se terminer avec les accords signés à Arusha le 4 août 1993 entre le Front patriotique rwandais (FPR), représentant la guérilla tutsi implantée au nord du pays, et le gouvernement de coalition (comportant des membres de l'ancien parti unique MRND et des nouveaux partis démocratiques reconnus depuis juin 1991). Les troupes françaises qui ont appuyé le

1 B. Paternostre de la Mairieu, *À la source du Nil, les mille collines du Rwanda*, Paris, Téqui, 1985, p. 31. L'auteur a été longtemps un compagnon de route du régime, proche conseiller de G. Kayibanda, premier président de la République.

2 G. Prunier, « Éléments pour une histoire du Front patriotique rwandais » *Politique africaine*, 51, oct. 1993, p. 121-138.

régime en permanence depuis octobre 1990 quittent le pays en décembre 1993. Des contingents de la Mission des Nations unies d'assistance au Rwanda (la MINUAR) doivent veiller à la mise en place des institutions de transition définies à Arusha. Le processus traîne et la violence s'installe à Kigali. À Dar-es-Salaam, le président Habyarimana aurait promis de mettre fin à l'obstruction. L'attentat qui lui coûte la vie à son retour garde ses mystères, mais les données tant logistiques (la nature des tirs et le lieu d'où ils sont partis) que politiques (les informations recueillies dans les semaines précédentes et la façon dont l'événement a été aussitôt exploité) désignent la responsabilité du réseau politico-militaire le plus dur de la maffia dirigeante. Le 7 avril 1994, un comité militaire prend la situation sous son contrôle et forme le lendemain un gouvernement intérimaire composé d'extrémistes hutu, sous la présidence du docteur Théodore Sindikubwabo. Le contingent de 600 hommes du FPR présent à Kigali depuis décembre sous contrôle international, manifestement surpris par l'événement, entreprend de se défendre dans l'après-midi du 7 avril et des renforts descendent du nord les jours suivants. La guerre civile reprend donc. Elle ne cesse que le 18 juillet avec l'arrivée du FPR à Gisenyi, sur la frontière du Zaïre, et la mise en place d'un gouvernement de coalition élargi à Kigali. Mais la capitale n'était tombée que le 4 juillet. Entre-temps, ce n'était pas les combattants qui avaient le plus subi le conflit, mais les civils, pris en otage à l'arrière des lignes gouvernementales et massacrés selon une logique politique et « ethnique ». C'est cette logique qui, par-delà l'immense émotion déclenchée par ce bain de sang, doit être examinée de près.

Un génocide planifié en milieu rural (avril-juillet 1994)

Les témoignages sur les tueries se sont multipliés¹ : observateurs étrangers (notamment « humanitaires ») à Kigali et en d'autres points, d'avril à juillet, journalistes suivant la progression du FPR et découvrant les charniers dans l'est du pays à partir du milieu d'avril, récits des rares rescapés rencontrés dans les pays voisins, enfin contact quasi direct avec les tueurs et leurs victimes dans la zone « humanitaire sûre », créée par la France au sud-ouest dans le cadre de l'opération Turquoise du 22 juin au 21 août.

¹ Parmi les reportages les plus précis et les plus lucides, on peut relever en France ceux parus dans *Libération*, *l'Humanité*, *La Croix*, *Le Figaro* et *L'Événement du jeudi*; dans la presse étrangère ceux du *Guardian* en Angleterre, du *Spiegel* en Allemagne, du *Soir de Bruxelles* et de *La Libre Belgique*. Une première grande enquête systématique a été menée par une association londonienne de défense des droits de l'Homme, *African Rights*, en mai et juin. Son rapport est publié sous le titre : *Rwanda. Death, Despair and Defiance*, Londres, sept. 1994. C'est une mine de témoignages variés et concordants. Voir aussi les récits et les analyses de la journaliste belge C. Braeckman, *Rwanda. Histoire d'un génocide*, Paris, Fayard, 1994 et de F.-X. Verschave, *Complicité de génocide ? La politique de la France au Rwanda*, Paris, La Découverte, 1994.

La chronologie et la géographie des massacres sont déjà significatives de leur caractère concerté. Des barrages militaires sont établis dans les rues de Kigali dès la première demi-heure qui suit l'attentat. À l'aube du 7 avril, alors que la radio annonce l'événement et demande aux gens de rester chez eux, les rafles et les assassinats commencent : véritable Saint Barthélémy de tous ceux, hutu comme tutsi, qui représentaient l'opposition et la logique de paix de Arusha. Ministres du gouvernement de transition, magistrats, prêtres, journalistes¹, militants démocrates des partis MDR, PL et PSD², activistes des droits de l'Homme, tous dûment fichés sur des listes préétablies, sont abattus souvent avec le reste de leur famille. La capitale est quadrillée par la garde présidentielle, le noyau dur du pouvoir, et par les miliciens du parti MRND. Le téléphone est coupé le lendemain. Rares sont les opposants qui réussissent à s'enfuir, à se cacher chez des amis, dans des hôtels plus ou moins contrôlés par la MINUAR ou en province.

Mais le matin du 7 avril, les tueries éclatent simultanément en plusieurs points du pays ; à Byumba et Nyundo au nord, à Cyangugu au sud-ouest, en préfecture de Kibungo à l'est, à Gikongoro au sud. Des barrages de miliciens surgissent un peu partout, et notamment aux périphéries, comme si on voulait empêcher les victimes désignées de fuir à l'étranger. Très vite, il est clair que les tueurs ont pour cible essentielle la minorité tutsi. Le génocide se généralise à partir de la mi-avril. Dans les communes épargnées, des groupes de soldats et de miliciens viennent déclencher ce qu'ils appellent le « travail », quitte à éliminer le bourgmestre du lieu s'il est jugé trop mou. La planification de l'élimination des Tutsi et de leurs « complices » transparaît clairement dans l'action du gouvernement intérimaire. Le Premier ministre, Jean Kambanda, et le ministre des Affaires étrangères, Jérôme Bicamumpaka, multiplient en avril les déclarations sur la « résistance populaire », sur « la colère de la population », en s'excusant des rares « cas d'indiscipline » de l'armée... Mais le 16 avril ce gouvernement décide de limoger les autorités jugées « inactives ». Le 19 avril, le président Sindikubwabo en personne va installer à Butare un nouveau préfet chargé de mener l'épuration de cette région du sud, y donnant ainsi le signal des tueries. Le ministre de la Jeunesse, Callixte Nzabonimana, fait de même à Gitarama, au centre du pays. Le 16 mai, le président se rend à Kibuye pour féliciter le préfet de son œuvre, c'est-à-dire pour l'efficacité des massacres organisés entre le 15 et le 25 avril dans cette localité des bords du lac Kivu³.

1 Au total, 46 journalistes (dont 20 étaient hutu), soit la moitié de la profession, ont été éliminés (d'après Reporters sans frontières).

2 Respectivement Mouvement démocratique républicain, Parti libéral et Parti social-démocrate. Ces sigles recouvrent en fait des solidarités politico-régionales, incarnées par différents leaders issus notamment du sud et du centre du pays, hostiles à la mainmise de la mafia présidentielle implantée au nord-ouest.

3 Voir le témoignage du médecin allemand de l'hôpital de Kibuye, le docteur W. Blam, publié dans H. Schürrings (dir.), *Ein Volk verlässt sein Land : Krieg und Völkermord in Ruanda*, Cologne, ISP, 1994, p. 75-89.

L'identité des victimes et des bourreaux révèle une situation qui est aux antipodes d'une sauvage mêlée « interethnique », contrairement à ce qu'ont suggéré les médias durant plus d'un mois, en écho inconscient à la propagande de Kigali. Comme l'ont remarqué très tôt les membres de Médecins sans frontières¹, ces massacres laissent plus de morts que de blessés, car il s'agit moins d'« affrontements » que de chasses à l'homme, de pogromes en milieu rural. Les victimes sont essentiellement les Tutsi, par familles entières, hommes, femmes, enfants, vieillards, malades, mais aussi des Hutu dissidents ou simplement secourables. Les premiers sont repérés au faciès, en fonction d'idéaux-types physiques sur lesquels nous reviendrons, mais surtout grâce aux cartes d'identité qui, depuis la colonisation, mentionnent toujours l'appartenance « ethnique ». Ce pays rural à plus de 90 %, dont l'habitat, malgré la densité démographique (270 habitants au km² en moyenne)², est dispersé (des « collines » sans villages), est en fait étroitement encadré et fiché par une hiérarchie bureaucratique, qui descend du président aux préfets et sous-préfets, puis aux bourgmestres et aux chefs de secteur ou de colline, tous nommés par le pouvoir de Kigali³. De ce point de vue, le génocide est décentralisé. Mais, depuis décembre 1991, une commission de l'état-major rwandais avait préparé, sur les ordres du président Habyarimana, « l'identification des milieux ennemis⁴ », parmi lesquels étaient classés les Tutsi, les « Hutu mécontents », les « étrangers mariés aux femmes tutsi », « les peuplades nilo-hamitiques de la région » et, pour faire bonne mesure, « les criminels en fuite »... Il ne restait qu'à mettre en œuvre ce programme à travers tout le pays.

Les nombreuses situations locales sur lesquelles nous avons des témoignages montrent le rôle décisif des bourgmestres, mais aussi des cadres techniques qui sont autant de marqueurs de la modernité de cette politique de mort : des moniteurs agricoles et des commerçants, des directeurs d'école, des infirmiers et des médecins, des catéchistes, voire des prêtres. Le carriérisme, le suivisme ou la passion raciste anti-tutsi⁵ conduisent ces notables locaux à encadrer et organiser l'action des milices de jeunes formées depuis 1992 par le MRND et par un nouveau parti extrémiste appelé la CDR (Coalition de défense de la République). Les miliciens dits *interrahamwe* (les « solidaires ») circulent avec des machettes et des gourdins cloutés⁶,

1 R. Brauman, *Devant le mal. Rwanda. un génocide direct*, Paris, Arléa, 1994, p. 16.

2 Voir F. Imbs, F. Bart et A. Bart, « Le Rwanda : les données socio-géographiques », *Hérodote*, 72-73, 1994, p. 246-269.

3 Les jumelages des ONG européennes avec les « autorités locales » ont représenté un des leurres dissimulant cet encadrement policier.

4 Ministère de la Défense nationale, État-major, G2, Kigali, 21 sept. 1992, 14 feuillets (diffusion du rapport portant la mention « secret »).

5 Ces réflexes fonctionnaient déjà en 1973 : voir C. Vidal, « Situations ethniques au Rwanda », dans J.-L. Amselle et E. M'Bokolo (dir.), *Au cœur de l'ethnicité*, Paris, La Découverte, 1985, p. 167-184.

6 Gravés ici et là de la formule « *Nta mponganô* » (« pas de pitié »).